



«Une politique ambitieuse, des chantiers qui mobilisent quotidiennement les personnels d'encadrement, les professeurs et les partenaires de l'École, une volonté affirmée de trouver de justes réponses, sur le terrain inépuisable de la pédagogie, aux besoins de chaque élève et bâtir ainsi l'**École de la confiance**.

En transformant l'École avec pragmatisme et responsabilité, en encourageant l'évolution des pratiques pédagogiques, il nous appartient de rendre le système éducatif plus performant, plus efficace au service de chacun des 290 000 élèves de Gironde».

François Coux, Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Gironde

Le plus grand département de France métropolitaine

- Une superficie de 10 725 km².
- 535 communes dont 109 sans école.
- 33 cantons.
- 1 633 403 habitants (estimation 1^{er} janvier 2019).

Une diversité territoriale marquée

- Des zones défavorisées situées autant en zone rurale qu'en zone urbaine et une coexistence en milieu urbain, de zones socialement très favorisées et de secteurs en difficulté.

Une hausse démographique constante et régulière

- **+ 13 500 élèves dans le 1^{er} degré public** depuis 10 ans dont + 478 élèves à la rentrée 2020.
- **+ 17 500 élèves dans le 2nd degré public** depuis 10 ans dont + 2 217 élèves à la rentrée 2020.

Des moyens au service d'une ambition pédagogique partagée

- Un taux d'encadrement moyen des élèves qui s'améliore sensiblement dans le 1^{er} degré :
 - ↳ Un nombre moyen d'élèves par classe dans le 1^{er} degré de 20 à 26 selon la typologie de l'école.
- Un taux d'encadrement moyen des élèves qui reste favorable dans le second degré :
 - ↳ Un nombre moyen d'élèves par division dans le 1^{er} cycle de 24 à 28 selon la typologie du collège.

Des performances à consolider dans les résultats scolaires comme dans le devenir des élèves

- Des résultats encore trop justes au regard de la sociologie du département.
- Des parcours scolaires qui méritent d'être mieux construits sans aucun doute et plus ambitieux certainement.

DES ATOUTS

Des organisations et des orientations pédagogiques au service d'une ambition partagée

- Un pilotage empreint de confiance, de responsabilité et d'autonomie.
- Une continuité des apprentissages dans la scolarité obligatoire, un continuum dans les parcours Bac -3 / Bac +3.
- Des expérimentations pédagogiques encouragées au service d'une meilleure réussite de chaque élève.

Une politique de l'orientation ambitieuse

- Une continuité des parcours favorisée par une orientation préparée et porteuse d'avenir.
- L'adaptation de l'offre de formation aux réalités du monde économique.
- Le repérage et le traitement du décrochage scolaire.

Une école ouverte sur le monde qui l'entoure

- Des parcours au service de l'élève, parcours Avenir, parcours Citoyen, parcours Artistique et Culturel, parcours Educatif de Santé.
- La construction et le développement de partenariats éducatifs.
- L'élaboration de réponses autour d'un engagement partagé avec les collectivités : le numérique au service des apprentissages, le projet éducatif territorial, l'Éducation artistique et culturelle, l'Éducation au développement durable...
- Un Parcoursup ouvert sur la réalité de l'enseignement supérieur aujourd'hui.

Une gestion des ressources humaines au cœur des préoccupations du département

- Un profilage des postes ambitieux.
- La formation et l'accompagnement des personnels.



DES PRIORITÉS PEDAGOGIQUES QUI S'INSCRIVENT DANS LE TEMPS

- Accueillir et faire réussir chaque élève :
 - ✓ Adapter la structure des écoles en fonction de l'évolution démographique du secteur,
 - ✓ Améliorer le taux d'encadrement de chaque élève, en maternelle, en élémentaire et partout dans le département.
- Accompagner toujours davantage les territoires ruraux,
- Alléger les classes de GS, CP et CE1 dans tout le département,
 - ✓ Objectifs : 24 élèves par classe maximum sur 3 ans,

Rentrée 2020 :

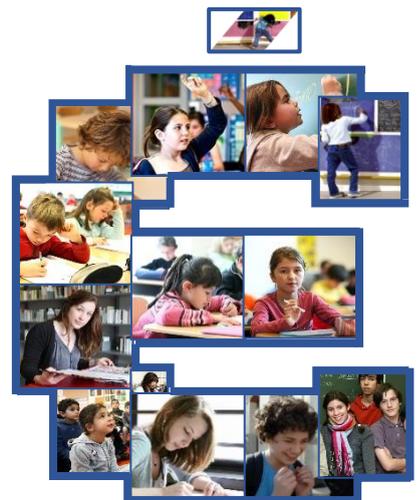
- Près de 71 % des GS auront 24 élèves par classe maximum,
- Près de 61 % des CP auront 24 élèves par classe maximum,
- Près de 51 % des CE1 auront 24 élèves par classe maximum.

DES MOYENS ADAPTÉS

En Gironde, 535 postes de professeurs supplémentaires ces trois dernières années.

Rentrée 2020 (toujours plus de moyens)

- + 106 postes dans le premier degré,
- + 65 Equivalents Temps Pleins dans le second degré.



Une clé de répartition en phase avec les enjeux du département, deux segments retravaillés depuis la rentrée 2018 :

- La ruralité et l'Education prioritaire
- Les écoles ordinaires

UNE METHODE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES SCOLAIRES, DES PERSONNELS ET DES ELEVES

- Exigence, confiance, autonomie
- Equité, transparence, bienveillance
- Dialogue, contractualisation, responsabilité

Un soutien permanent aux écoles rurales

L'école évolue, se transforme, avec une volonté permanente d'assurer **un réel parcours de réussite pour chaque élève**, indépendamment de son origine sociale, de son territoire.

L'attention portée par la direction académique de la Gironde à la vitalité de notre système éducatif présent au cœur des territoires, au cœur des villages est permanente.

Qualitativement, des efforts sans précédent sont faits pour mieux accompagner les professeurs sur le terrain, en termes de **formation**, de suivi et de dynamique pédagogique. Des marges de progrès existent encore mais le redécoupage de toutes les circonscriptions du 1^{er} degré à la rentrée 2017 n'avait pour vocation que de rendre plus lisible, plus visible, plus efficace l'action éducative au cœur des territoires. **Le remplacement** des professeurs s'en trouve amélioré. La ruralité a été la grande bénéficiaire de ce travail. La prise en charge des **élèves à besoins particuliers** a été également réaffirmée par l'affermissement de **pôles ressources**.

Quantitativement, des moyens importants sont déployés dans nos écoles rurales. Dès la rentrée 2015, un segment intermédiaire a été créé avec la définition **d'une nouvelle clé de répartition** plus favorable à la ruralité qui a permis à nos écoles d'être mieux identifiées, mieux suivies. Dans le même esprit, le delta hier considéré entre les seuils d'ouverture et de fermeture a été supprimé, dit autrement il a été mis fin à la nécessité d'avoir plus d'élèves pour rouvrir une classe qu'il n'en fallait pour la fermer. **Une mesure structurelle** qui s'inscrit dans le temps.

Depuis la rentrée 2018, les trois segments redeviennent deux pour le département, l'un visant les écoles « ordinaires », l'autre au service de la ruralité qui bénéficiera des mêmes conditions de traitement que les réseaux d'éducation prioritaire quant au nombre d'élèves par classe. Il est donc assuré pour aujourd'hui et demain que la **moyenne d'élèves par classe au sein d'une école rurale sera bonifiée**.

Nous avons également instauré « **une clause de sauvegarde** qui préserve de toute fermeture sèche en ruralité, et qui octroie de fait un sursis, le temps de mieux appréhender ensemble la réalité des effectifs, de « travailler le réseau des écoles », de construire de nouveaux modèles plus proches de nos besoins actuels.

Une méthode, des objectifs et des actions que nous devons inlassablement travailler, au cas par cas, pour rechercher de justes réponses aux problématiques de chacun, parce que **la ruralité est plurielle** et que l'avenir se prépare ensemble sur la base de principes partagés : équité, transparence et responsabilité.

Pour une École inclusive

Le pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL) vecteur d'un meilleur accompagnement des élèves en situation de handicap

Les trois grands objectifs du PIAL sont :

- **Un accompagnement humain défini au plus près des besoins de chaque élève** en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun ;
- **Une plus grande flexibilité dans l'organisation de l'accompagnement** humain pour les établissements scolaires et les écoles ;
- **Une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail.**

Un PIAL regroupe **plusieurs établissements scolaires** :

En Gironde, les PIAL sont majoritairement des :

- ▶ PIAL interdegré : des écoles et des collèges ou lycées
- ▶ PIAL 2nd degré : collèges et lycées

Le PIAL mobilise l'ensemble des personnels de l'équipe pédagogique et éducative pour identifier les besoins de l'élève et mettre en œuvre les réponses adéquates au niveau de sa classe et, au-delà, de l'école ou de l'établissement dans lequel il est scolarisé.

La réforme du lycée

Vers le Baccalauréat 2021, plus de liberté, plus d'approfondissement au service d'une trajectoire maîtrisée

➤ **Un nouveau Baccalauréat général et technologique en juin 2021**

- Valoriser le travail et la régularité des lycéens
- Mieux accompagner les élèves dans l'élaboration de leur projet d'orientation d'orientation
- Servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur

➤ **Évolutions des enseignements et de la scolarité en LEGT**

- Tests de positionnement au début de l'année de Seconde
- Accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Temps dédié à l'orientation dès le début de la Seconde
- Intervention de deux professeurs principaux en Terminale
- Des enseignements communs (en voie G et en voie T) permettant l'acquisition d'une culture commune
- Des enseignements de spécialité en cycle terminal : trois en Première, deux en Terminale
- Des enseignements optionnels possibles
- Introduction d'une part de contrôle continu dans la note finale du Baccalauréat (40% dont 30% au titre des épreuves communes et 10% au titre des bulletins scolaires)

➤ **Une transformation progressive du lycée GT**

- Premières évolutions de la classe de Seconde GT en 2018-19
- Rénovation des classes de Seconde et Première à la rentrée 2019
- Rénovation de la classe de Terminale à la rentrée 2020

➤ **De nouveaux programmes en vigueur**

- En Seconde et Première à la rentrée 2019
- En Terminale à la rentrée 2020

Parcoursup : une orientation mieux réfléchie vers le supérieur

- Des vœux non hiérarchisés pour éviter les choix par défaut
- Meilleure connaissance des attendus pour réussir dans la filière souhaitée
- Prise en compte du profil de chaque lycéen et de ses choix
- Meilleure poursuite d'études des bacheliers professionnels.

Priorité renforcée à l'école primaire

Des classes à 24 élèves pour toutes les grandes sections de maternelle, les CP et les CE1 hors éducation prioritaire.

➤ **Classe à 24 : une réalité dès la rentrée 2020**

Progressivement, en trois ans, toutes les classes de GS, CP, CE1 de Gironde auront un effectif allégé de 24 élèves par classe maximum.

Dès la rentrée 2020, cela concernera plus de 50% des classes de GS, CP et CE1 :

- ▶ 71 % des GS
- ▶ 61 % des CP
- ▶ 51% des CE1

L'objectif reste 100 % de classes à 24 élèves maximum pour les 3 niveaux horizon 2022.

➤ **Classe à 24 : Une ambition pour tous les élèves**

Offrir un accompagnement renforcé à tous les élèves au début de la construction des apprentissages fondamentaux du lire, écrire compter, respecter autrui, est un levier essentiel **pour permettre la réussite de chaque élève et contribuer à la réduction des inégalités scolaires.**



Effectifs élèves 1er degré

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	Prévisions Rentrée 2020
TOTAL 1ER DEGRE PUBLIC	134 105 + 1 853	135 362 + 1 257	137 244 + 1 882	138 504 + 1 260	139 116 + 612	139 321 + 205	139 808 + 487
TOTAL 1ER DEGRE PRIVE	12 951 + 285	13 385 + 434	13 756 + 371	14 168 + 412	14 404 + 236	14 502 + 176	14 779 + 277

Effectifs élèves 2nd degré

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	Prévisions Rentrée 2020
TOTAL 2ND DEGRE PUBLIC COLLEGES	59 957 + 236	59 768 - 189	59 862 + 94	61 288 + 1 426	63 141 + 1 853	64 386 + 1 245	66 052 + 1 666
TOTAL 2ND DEGRE PUBLIC LYCEES	45 533 + 1 004	47 009 + 1 476	48 327 + 1 318	48 926 + 599	48 714 - 212	49 131 + 417	49 682 + 551
TOTAL 2ND DEGRE PRIVE	22 864 + 366	23 356 + 492	23 542 + 186	23 750 + 208	24 019 + 269	24 198 + 179	24 318 + 120

Effectifs enseignants 1er degré

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	Prévisions Rentrée 2020
EMPLOIS DE PROFESSEURS 1ER DEGRÉ PUBLIC	6 857	6 969	7 094	7 256	7 375	7 486	7 592
EMPLOIS DE PROFESSEURS 1ER DEGRÉ PRIVE	605,75	612	621	631	636	641	NC

Effectifs enseignants 2nd degré

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	Prévisions Rentrée 2020
EMPLOIS DE PROFESSEURS 2ND DEGRÉ PUBLIC	7 396	7 504	7 577	7 728	7 811	7 919	8 040
EMPLOIS DE PROFESSEURS 2ND DEGRÉ PRIVE *	1 711	1 731	1 720	1 746	1 751	NC	NC

* Nombre d'enseignants incluant les maîtres contractuels et délégués

Ecoles et établissements en Gironde (reentrée 2020)

1er degré public

Ecoles	911
Circonscriptions du premier degré (dont 2 sont réservées à l'ASH)	26
Regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) (concernant 225 communes)	79
Ecoles classées en éducation prioritaire dont 21 en REP + (réseau d'éducation prioritaire renforcé)	159
Ecoles dites «orphelines» (Bordeaux, Bègles, Floirac)	8

2nd degré public

Collèges	105
Lycées généraux, technologiques	32
Lycées professionnels	23
EREA	2

1er degré privé

Ecoles	92
--------	----

2nd degré privé sous contrat

Collèges	28
Lycées généraux, technologiques	16
Lycées professionnels	9